



Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la
C.A.G.B. le :
10/05/2007

**Séance du vendredi 4 mai 2007
qui s'est déroulée à la C.C.I.D du Doubs**

Visé par :
La Directrice Générale
Adjointe des services,
Cécile Genty-Guemard

PRESENCES

- **liste des présents annexée**

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté s'est réuni le vendredi 4 mai 2007 à 18 heures 00 à la salle des séances de la C.C.I. du Doubs, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes :

↳ **R - 0.1 - Mise en place d'une commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la mise en place de cette commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°01 : Finances et personnel

Finances

↳ R - I.1.1 - Demandes de garanties d'emprunts habitat et mise à jour du suivi des garanties d'emprunt au regard du budget 2007

MM. BAUD, LOYAT, GHEZALI et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les trois nouvelles demandes de garanties d'emprunt en matière d'habitat, dans le respect des ratios prudentiels définis dans le règlement des garanties d'emprunt de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et mis à jour avec les données budgétaires de l'exercice 2007,
- se prononce favorablement sur les modalités d'application et de calcul des provisions en matière de garantie d'emprunt à des organismes privés,
- se prononce favorablement sur la constitution d'une provision pour la garantie d'emprunt portée par la Société Foncière Habitat et Humanisme (25 logements rue Mirabeau à Besançon),
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces administratives nécessaires à leur mise en place.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 84 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - I.1.2 - Indemnités des régisseurs et mandataires de régies

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de cet arrêté ministériel sur les indemnités des régisseurs et mandataires suppléants,
- valide cette référence pour tous les nouveaux arrêtés de régies à venir.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

Personnel

↳ R - I.2.1 - Liste des emplois permanents

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la mise à jour de la liste des emplois permanents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - I.2.2 - Ajustements Techniques

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la reconduction du contrat d'un agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, alinéa 1 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre des dispositions de l'article 3, de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- crée le grade d'adjoint administratif (catégorie C),
- supprime en parallèle le grade de rédacteur (catégorie B).

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°02 : Economie

↳ R - 2.1 - Concours Talents des Cités

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € de la CAGB pour l'organisation de l'édition locale 2007 du Concours Talents des Cités.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 2.2 - Pôle Microtechniques : projet Nanojura

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'affectation des crédits déjà abondés par la CAGB en 2006 au Fonds Régional d'aide à l'Innovation de 39 500 € au bénéfice de l'entreprise Nanojura, sous réserve du maintien de l'activité de cette société pendant 5 ans sur le territoire,
- autorise Monsieur le Président à signer les actes afférents à cette aide.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 2.3 - Convention de partenariat pour la dynamique, l'animation et la promotion du Pôle de compétitivité des microtechniques de Franche-Comté : projet d'avenant

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'ajustement du financement initial pour un montant de 5 807,13 €, portant l'aide globale à l'Association du Pôle des Microtechniques à 51 210 € au lieu de 45 402,87 €,
- autorise Monsieur le Président à signer l'avenant de la convention à intervenir et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 2.4 - Zone d'activités économiques du Noret - conventions à signer

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes conventions ou autres pièces administratives relatives à la zone du Noret.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 96 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 2.5 - Promotion économique : demande de subvention de l'ENSMM pour le projet de drone miniature (µDrone)

A la majorité, 5 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le versement par la CAGB d'une subvention de 3 500 € à l'ENSMM pour la conduite de ce projet de microdrone.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstentions : 5

Commission n°03 : Habitat

↳ R - 3.1 - Demandes de garanties d'emprunts - délibérations modificatives

MM. BAUD, LOYAT, GHEZALI et Mme POISSENOT ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces modifications, qui seront prises en compte dans le suivi actualisé des ratios prudentiels de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en matière de garantie d'emprunt.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°04 : Transport et déplacements

↳ R - 4.1 - Tarifs Ginko 2007-2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 1,15 € du ticket unité,
- la tarification à 9,80 € du carnet de ticket 10 voyages,
- la tarification à 3,50 € du ticket journée,
- la tarification à 8,30 € du ticket groupe,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 3,50 € du ticket unité « EVOLIS Gare »,
- la tarification à 23 € du carnet de 10 tickets tarif réduits « EVOLIS Gare »,
- le maintien des tarifs des titres « EVOLIS Ville »,
- le maintien des tarifs du ticket « contact » et du ticket journée « spécial »,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 33,70 € de l'abonnement « SESAME » mensuel,
- la tarification à 371 € de l'abonnement « SESAME » annuel,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 50,90 € de l'abonnement « COUPLE » mensuel,
- la tarification de l'abonnement « COUPLE » annuel à 560 €,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 25,50 € de l'abonnement « FAMILLE » mensuel,
- la tarification à 280 € de l'abonnement « FAMILLE » annuel,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 23,90 € de l'abonnement « OR » mensuel,
- la tarification à 263 € de l'abonnement « OR » annuel,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 23,90 € de l'abonnement « CAMPUS » mensuel,
- la tarification à 8 € de l'abonnement « CAMPUS » hebdomadaire,
- la tarification à 239 € de l'abonnement « CAMPUS » annuel,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 8 € de l'abonnement « DIABOLO » mensuel tarif normal,
- la tarification à 4,60 € de l'abonnement « DIABOLO » mensuel tarif réduit,
- la tarification à 88 € de l'abonnement « DIABOLO » annuel tarif normal,
- la tarification à 51 € de l'abonnement « DIABOLO » annuel tarif réduit,
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le maintien de la tarification à 1,50 € de l'abonnement « SESAME » social de base,
- le maintien de la tarification à 9 € de l'abonnement « SESAME » social,
- le maintien de la tarification à 18 € de l'abonnement FNS,
- le maintien de cette tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la tarification à 20,20 € de l'abonnement « Heures Creuses »,
- la tarification à 11,70 € de l'abonnement « Grand Ecran »,
- la tarification à 300 € du « Pass'Entreprise » (annuel),
- l'application de cette nouvelle tarification à compter du 1^{er} septembre 2007.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 4.2 - Avenant n° 6 à la DSP portant sur l'exploitation des parkings-relais

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la réalisation d'un avenant n°6 à la convention de DSP prenant en compte l'activité d'exploitation des parcs relais par KEOLIS Besançon,
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°05 : Aménagement de l'espace

↳ R - 5.1 - Fonds "Centres de village" : préprogrammation annuelle et présentation des projets prêts à être programmés

MM. SIFFERLIN, PRALON, DILLSCHNEIDER, JOURDAIN et LOPEZ ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la préprogrammation des projets connus pour l'année 2007,
- l'actualisation du critère de richesse,
- l'octroi d'une subvention sur études et travaux pour « la réfection de la tuilerie » à Vaire-le-Petit à hauteur de 40 % du reste à charge de la commune, soit 25 234 €,
- l'octroi d'une subvention sur études et travaux pour « la création d'un espace public » à Gennes à hauteur de 33 % du reste à charge de la commune, soit 38 564 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 5.2 - Programme de travail de l'audab

MM. FOUSSERET, ALAUZET, CHEVAILLER, BAUD, ROY, BAVEREL, BAUER, DEPIERRE, DILLSCHNEIDER, FELT, FOSTEL, POULET, STEPOURJINE, TAILLARD, LOYAT, CONTOZ, REYLE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la sollicitation du Grand Besançon au programme de travail 2007 de l'audab,
- la cotisation 2007 du Grand Besançon à hauteur de 400 000 €, avec la possibilité d'un réajustement en cours d'année.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 76 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 5.3 - Passerelle Modes doux à la Malate : avant-projet

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la poursuite de l'opération et sur l'évolution du plan de financement,
- autorise Monsieur le Président à mettre en oeuvre toutes procédures d'autorisation ou de déclaration nécessaires à la réalisation du projet (loi sur l'eau, ...) et à solliciter si nécessaire l'ouverture de l'enquête publique requise,
- autorise Monsieur le Président à ester en justice tant devant les juridictions administratives que judiciaires et à se faire assister de tous conseils utiles dans le cadre des procédures nécessaires à la réalisation de ce projet,
- autorise Monsieur le Président à signer tout acte administratif et juridique nécessaire à la réalisation de ce projet,
- se prononce favorablement sur la révision de l'autorisation de programme relative à ce projet en début d'exercice 2008.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°06 : Projet et contrat d'agglomération

↳ R - 6.1 - Attribution de subventions au titre du fonds d'aide aux études pré-opérationnelles pour les projets structurants des communes de la CAGB et modification des modalités d'attribution du fonds

MM. MICHAUD, DUCHEZEAU, COTTINY et Mme BOURLON ne prennent pas part au vote.

Après instruction, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours de 2 447 €, à répartir sur les deux communes tel que précisé ci-dessus, pour la réalisation des études pré-opérationnelles.

Après instruction, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours de 6 680 € pour la réalisation des études de diagnostic sanitaire et de valorisation paysagère.

La finalité du fonds étant d'éclairer à la prise de décision, tout en affirmant que l'instruction des demandes doit se faire le plus en amont possible, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités d'attribution du fonds en précisant qu'une autorisation de démarrage anticipé des études peut être sollicitée par le maître d'ouvrage, sans que cela ne vaille engagement d'attribution de subvention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 92 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°08 : Politique de la ville

↳ R - 8.1 - Terrains familiaux : convention de partenariat avec l'Association Julienne Javel

Mme POISSENOT ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention entre l'Association Julienne Javel et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 95 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°09 : Equipements culturels et sportifs

↳ R - 9.1 - Règlement d'intervention 2008 auprès des écoles de musique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la reconduction à l'identique du règlement des écoles de musique pour 2008.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 9.2 - Demandes de subvention aux écoles de musique pour l'année 2007

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions de fonctionnement aux écoles de musique pour un montant total de 69 790 € pour l'année 2007.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 9.3 - Conditions de remboursement des frais de repas, de nuitées et de transport engagés lors de jurys d'examens ou de master-classes organisés par le CNR

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la validation du taux de remboursement des frais de déplacement 2006 sur la base du tarif SNCF 1^{ère} classe,
- la validation du taux de remboursement des frais de déplacement à partir de l'exercice 2007 sur la base du tarif SNCF 2^{ème} classe afin d'aligner ce taux sur celui pratiqué au sein de la collectivité,
- la validation des modalités du remboursement des frais de repas et de nuitée.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 9.4 - Fixation des tarifs du CNR pour l'année scolaire 2007-2008

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la tarification relative aux frais de dossiers, aux droits d'écolage, à la location des instruments et à la mise à disposition des locaux, applicable au CNR pour l'année scolaire 2007-2008.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 9.5 - Soutien aux manifestations / actions culturelles et sportives

MM. ALAUZET, BAUD, BONNET, BONTEMPS, BOURQUE, CHEVAILLER, CYPRIANI, DEMONET, FOUSSERET, GHEZALI, JOSSE, LOYAT, MARIOT, ROSSELOT, ROY, SIMONIN et Mmes BALLOT, CHAUVET, CHAVIN-SIMONOT, COMTE-DELEUZE, CRABBE-DIAWARA, DAHAN, FALCINELLA, FELLMANN, JEANNIN, LAMY, MENETRIER, PANIER, POISSENOT, PRESSE, ROPERS, SCHIRRER, TETU et TISSIER ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces attributions de subvention pour un montant total de 7 450 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R - 9.6 - Projets d'actions culturelles dans le cadre du réseau de l'enseignement musical : partenariat Elektrophonie, Orchestre de Besançon Franche-Comté, Ze Gaf, Aspro-Impro, Les Enfants de l'Espoir, Jeunesse Musicale de France

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions dans le cadre du réseau d'enseignement musical pour un montant total de 8 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°10 : Environnement

↳ R - 10.1 - Opération "A fleur de pots" 2007

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le contenu de l'opération « A fleur de Pots 2007 » et notamment son règlement 2007 (en annexe),
- accorde une subvention de 5 200 € à la SHD et une subvention de 2 900 € au CFPPA de Châteaufarine dans le cadre du partenariat établi,
- autorise Monsieur le Président à accomplir toute formalité administrative et financière nécessaire se rapportant à cette opération, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n° 11 : Tourisme

↳ R - 11.1 - Aménagement des équipements fluviaux : procédure de déclaration de projet et intérêt général du projet de Deluz

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de la procédure dite de déclaration de projet,
- se prononce favorablement, conformément aux dispositions de l'article L 126-1 du code de l'environnement, sur l'intérêt général du projet de réalisation du bassin d'accostage à Deluz.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 93 Contre : 0 Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE

des

délibérations du Conseil de Communauté

Séance du vendredi 4 mai 2007

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU (jusqu'au rapport 1.2.2) et de M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 11.1)

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI **Avanne Aveney :** Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 2.2) **Besançon :** Eric ALAUZET, Catherine BALLOT, Denis BAUD, Pascal BONNET (à partir du rapport 2.2), Patrick BONTEMPS, Patrick BOURQUE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT (à partir du rapport 9.1), Jean-Claude CHEVAILLER, Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Nicole DAHAN, Jean-Jacques DEMONET, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET (à partir du rapport 11.1), Abdel GHEZALI, Martine JEANNIN, Michel JOSSE, Lucile LAMY, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Jacqueline PANIER, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Martine ROPERS, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER, Danièle TETU, Corinne TISSIER **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 2.2) **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champagny :** Claude VOIDEY **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN, Richard SALA (représenté par François LOPEZ) **La Vèze :** Philippe CHANAU **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER, Dominique MAILLOT **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Marcel FELT, Denis JOLY **Montfaucon :** Pierre CONTOZ **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN **Novillars :** Raymonde BOURLON **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT, Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Albert DEPIERRE (à partir du rapport 2.5) **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY (à partir du rapport 11.1), Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Bernard GUYON, Christelle PETITJEAN **Serre les Sapins :** Nicole BARBEAU, Gabriel BAULIEU **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** Denis JACQUIN **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 11.1)

Etaient absents : **Arguel :** André AVIS **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN **Besançon :** Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Yves-Michel DAHOUI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Vincent FUSTER, Didier GENDRAUD, Jocelyne GIROL, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Loïc LABORIE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Sébastien MAIRE, Bruno MEDJALDI, Franck MONNEUR, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Nicole WEINMAN **Beure :** Pierre JACQUET **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Josseline SEITZ **Champoux :** Norbert DUPREY **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chaufontaine :** Alain CUCHE **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET, Jean-Yves RENOUD **Dannemarie sur Crête :** Jean-Pierre PROST **Ecole Valentin :** Yves GUYEN **Genes :** Gabriel JANNIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Montfaucon :** Jean-Marie VERNET **Nancray :** Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Jacques TERVEL **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Thise :** Claude BULLY **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Abdel GHEZALI

Procurations de vote :

Mandants : M. BITTARD, F. BRANGET, M. BULTOT, Y.-M. DAHOUI, P. GUINCHARD, S. JEANNIN, B. MEDJALDI, P. JACQUET, J. SEITZ, Y. GUYEN, G. JANNIN, B. BOURDAIS

Mandataires : S. RUTKOWSKI, J. ROSSELOT, M.-O. CRABBE-DIAWARA, B. FALCINELLA, J.-L. FOUSSERET, D. POISSENOT, F. FELLMANN, Ph. CHANEY, J.-C. CHEVAILLER, A. BAVEREL, P. CONTOZ, R. BOURLON